

RENDEZ-VOUS FORMALITES EN DIRECT

70€^{HT⁽¹⁾}

(Frais de Greffe en supplément, selon la formalité réalisée)

Le Centre de Formalités des Entreprises de la CCI du Puy-de-Dôme est votre interlocuteur privilégié pour la réalisation des démarches liées à la vie de votre entreprise. De la création à la cessation d'activité, les conseillers réalisent pour vous les formalités juridiques.

Prenez rendez-vous

au 04 73 43 43 43
ou ccc@puy-de-dome.cci.fr

Une liste de pièces personnalisée vous sera communiquée lors de la confirmation de votre rendez-vous.

LES + DU SERVICE !

- Vous n'avez aucun imprimé à remplir,
- Une assistance "sur mesure"
- Un conseiller qui répond à vos questions
- La garantie d'un dossier conforme⁽²⁾

Un conseiller vous reçoit et réalise un diagnostic personnalisé de façon à optimiser et réaliser vos formalités.

A la fin du rendez-vous vous obtiendrez :

- le récépissé de dépôt de dossier,
- pour les 1^{ères} immatriculations votre SIREN et SIRET,
- la liste des organismes informés de votre formalité.



T. 04 73 43 43 43

ccc@puy-de-dome.cci.fr

www.puy-de-dome.cci.fr

